



Andrea H. Japp

LES ENQUÊTES DE M. DE MORTAGNE, BOURREAU

EN CE SANG
VERSÉ

Flammarion

Extrait de la publication



Andrea H. Japp

LES ENQUÊTES DE M. DE MORTAGNE, BOURREAU

EN CE SANG VERSÉ

La petite trentaine, portant beau, Hardouin cadet-Venelle est cultivé et a amassé une jolie fortune. Mais, en ce début du XIV^e siècle, il porte une croix : sa charge de bourreau. Torturer et tuer ne gênaient pas M. Justice de Mortagne jusqu'à ce qu'il exécute une innocente. Une quête l'anime depuis : faire « vraie justice » lui-même. Traquer les coupables qui passent entre les mailles et qui bénéficient de soutiens haut placés, accomplir la vengeance divine que tant d'hommes dévoient. Aussi, quand Henriette, la fille du sous-bailli Arnaud de Tisans, moniale à l'abbaye des Clairets, est retrouvée étranglée à la porte du monastère, il lui faut connaître la vérité. Crime crapuleux, puisqu'on lui a dérobé ses aumônes ? Mais pourquoi, alors, la mère abbesse semble-t-elle si peu désireuse de le voir enquêter sur place ? Parce que ce meurtre conduirait vers d'autres ? Et que vient faire dans ce drame Mahaut de Vigonrin, belle dame accusée d'empoisonnements ? M. de Mortagne, que ses ennemis rabaissent au rang de Jean-Cadavre, en vient à brutaliser, faire chanter pour que le vrai droit soit rendu. Malheureusement, la justice est souvent implacable et ceux qui la désirent, rarement récompensés.

Andrea H. Japp manie avec talent le roman policier et historique. Auteur de nombreux best-sellers, dont Les mystères de Druon de Brévaux, elle signe avec En ce sang versé le deuxième volet de la série des enquêtes de cadet-Venelle.

Flammarion

En ce sang versé

DU MÊME AUTEUR

- La Bostonienne*, Éditions du Masque, 1991.
Elle qui chante quand la mort vient, Éditions du Masque, 1993.
La Petite Fille au chien jaune, Éditions du Masque, 1993.
Meurtres sur le réseau, Éditions du Masque, 1994.
La Femelle de l'espèce, Éditions du Masque, 1996 ; Le Livre de poche, 1997.
La Parabole du tueur, Éditions du Masque, 1996.
Le Sacrifice du papillon, Éditions du Masque, 1997 ; Le Livre de poche, 1999.
Autopsie d'un petit singe, Éditions du Masque, 1998.
Histoires masquées : Alien Base, Hachette jeunesse, 1998.
Le Septième Cercle, Flammarion, 1998 ; J'ai lu, 1999.
Dans l'œil de l'ange, Éditions du Masque, 1998.
Délires en noir (avec Thierry Hoquet et Romain Mason), Éditions du Masque, 1998.
La Voyageuse, Flammarion, 1999 ; J'ai lu, 2001.
La Raison des femmes, Éditions du Masque, 1999.
Entretiens avec une tueuse, Éditions du Masque, 1999 ; Le Livre de poche, 2001.
Le Silence des survivants, Éditions du Masque, 1999 ; Le Livre de poche, 1999.
Intégrale, Volume I, Éditions du Masque, 2000.
Et le désert..., Flammarion, 2000 ; J'ai lu, 2002.
Petits meurtres entre femmes, inédit, J'ai lu, 2001.
Le Ventre des lucioles, Flammarion, 2001 ; J'ai lu, 2002.
De l'autre, le chasseur, Éditions du Masque, 2002.
La Dormeuse en rouge et autres nouvelles, J'ai lu, coll. « Librio noir », 2002.
Portrait de femmes de tueur (avec Katou), EP Éditions, 2002.
Le Denier de chair, Flammarion, 2002 ; J'ai lu, 2004.
Contes d'amour et de rage, Éditions du Masque, 2002.
Un violent désir de paix, Éditions du Masque, 2003 ; Le Livre de poche, 2006.
Le Syndrome de Münchhausen (avec Katou), EP Éditions, 2003.
La Saison barbare, Flammarion, 2003 ; J'ai lu, 2005.
Enfin un long voyage paisible, Flammarion, 2005.

Suite en page 363

Andrea H. Japp

En ce sang versé

Les Enquêtes de M. de Mortagne, bourreau

Flammarion

© Flammarion, 2012.
ISBN : 978-2-0812-8802-7

« Personne ne sait combien de temps
peut durer une seconde de souffrance. »

Graham Greene

« C'est la pratique de la torture qui per-
met de distinguer à coup sûr l'homme
de l'animal. »

Pierre Desproges

NOTE À MES LECTEURS

Chères lectrices et chers lecteurs,

Une petite minorité d'entre vous regrette parfois mes notes de bas de page. Que mon excuse auprès d'eux soit ma passion pour les mots et leur étymologie et pour ce foisonnant Moyen Âge qui nous réserve souvent de savoureuses ou d'inquiétantes surprises. Je découvre moi-même toujours tant de détails fascinants que les faire partager me comble.

LISTE DES PERSONNAGES PRINCIPAUX

À Mortagne-au-Perche :

HARDOUIN CADET-VENELLE, dit M. Justice de Mortagne :
bourreau.

BERNADINE : sa servante, veuve de bourreau.

ARNAUD DE TISANS : sous-bailli de Mortagne.

ADELIN D'ESTREVERS : grand bailli d'épée du Perche.

CLOTILDE : jeune mendiante devenue servante chez cadet-
Venelle.

À Nogent-le-Rotrou ou alentours :

ANTOINE MÉCHAUD : mire de la ville.

BLANCHE : sa belle-fille, veuve.

MAÎTRESSE HASE : aubergiste de la Hase Guindée.

GUY DE TRAIS : bailli de Nogent-le-Rotrou.

ÉNORA : son épouse.

SYLVINE : une mendiante.

BÉATRICE DE VIGONRIN : baronne mère.

MAHAUT DE VIGONRIN : née Leu de Cérainville, sa belle-
fille, baronne.

AGNÈS DE MALEGNEUX : fille de Béatrice.

EUSTACHE DE MALEGNEUX : mari d'Agnès.

EN CE SANG VERSÉ

MARTINE : la vieille servante de Béatrice de Vigonrin.

En l'abbaye des Clairets :

CONSTANCE DE GAUSBERT : mère abbesse, tante de Mahaut de Vigonrin et de Marie de Salvin.

BLANDINE CREUSOT : sa secrétaire.

Personnages historiques :

PHILIPPE LE BEL, CLÉMENT V, GUILLAUME DE NOGARET, CATHERINE DE COURTENAY, ISABELLE DE VALOIS, CHARLES DE VALOIS, ARTHUR II DE BRETAGNE, LE FUTUR JEAN III DE BRETAGNE.

PROLOGUE

*alentours de Mortagne-au-Perche¹,
novembre 1305*



Chevauchant son étalon bai, Adelin d'Estrevers, grand bailli d'épée² du comté du Perche, remâchait son exécrationnelle humeur. Des sots, des incompetents, voilà qui l'entourait ! Pis que cela ! Des abrutis qui s'imaginaient qu'un homme de son rang et de son importance se préoccupait de viles histoires de caniveau, de gueux ou d'enfants de gueux. Ils mouraient ? La belle affaire³. Si Arnaud de Tisans, sous-bailli de Mortagne, et son exécuteur des hautes œuvres, M. Justice de même ville, n'avaient découvert si vite l'identité du tourmenteur

1. La ville se nommait à l'époque Mortaigne. L'origine de ce nom pourrait être *Comitis Mauritaniae*, un lieu de stationnement d'une unité maure de l'armée romaine, bien que cette hypothèse fasse débat. En revanche, une présence mérovingienne est attestée dès le V^e siècle. Mortagne fut ensuite un fort qui permit de freiner les invasions normandes. En 1226, lorsque la lignée des Rotrou s'éteignit, Mortagne et le comté du Perche furent rattachés à la couronne de France.

2. Les comtés du Perche et d'Alençon étaient sous le contrôle d'un grand bailli d'épée, aidé d'un bailli (ou lieutenant) de robe courte. Les châtellenies, telle celle de Mortagne, étaient en général des sous-bailliages.

3. *Les Enquêtes de M. de Mortagne, bourreau*, tome I, *Le Brasier de Justice*, Flammarion, 2011.

et tueur des petits miséreux de Nogent-le-Rotrou, il n'en serait pas là ! Enfin, passe encore que cette brute de bourreau, dont il ignorait le véritable nom, n'ait compris goutte à la délicatesse de l'affaire, mais Tisans aurait dû sentir l'ampleur politique du complot et que tous se moquaient du sort de galopins¹ ! Quant au reste, Dieu du ciel, il était bien à plaindre puisque, outre les épais de cervelle censés le bien servir et qui s'acharnaient à lui gâter l'existence, le sort s'en était également mêlé. Cette buse de Jean II, duc de Bretagne* avait eu l'indécence de décéder à Lyon quelques jours plus tôt², écrasé par un mur, alors qu'il menait la mule du pape Clément V* venu se faire sacrer en l'ancienne capitale des Gaules. Sans cette stupide malemort³, le maître d'Estrevers, monseigneur Charles de Valois*, seul frère germain du roi Philippe le Bel*, aurait patienté encore un peu. Le grand bailli d'épée lui aurait alors apporté sur un plateau la mort du tueur d'enfants nogentais, Maurice Desprès, premier lieutenant du bailli de la ville, Guy de Trais. L'arrogant mais benêt de Trais aurait été accusé de complicité ou, à tout le moins, de coupable complaisance doublée de scandaleuse incurie. La riche seigneurie de Nogent-le-Rotrou – qui faisait saliver de convoitise Charles de Valois depuis des années – serait enfin tombée dans son giron, et le tour était joué ! Bien sûr, Estrevers aurait été grassement récompensé par moult honneurs et avantages. La peste fût des imbéciles ! Au lieu de cela, une douzaine d'enfants des rues avait été massacrée pour rien, non que leur épouvantable fin troublât Estrevers. De toute façon, ces petits

1. Petits garçons que l'on employait pour les commissions. Au figuré, assez méprisant : enfant mal tenu, mal élevé, quelconque.

2. Le 16 novembre 1305.

3. Mort funeste et affreuse.

saute-ruisseau¹ seraient morts bien vite, de faim, de maladie, ou d'un mauvais coup. Aussi Estrevers ne se sentait-il guère coupable d'avoir rémunéré Maurice Desprès pour qu'il expédie au plus presto, vers un monde sans doute meilleur, ces va-nu-pieds et les mutile d'horrible manière. De toute façon, ils enlaidissaient les ruelles de leur saleté, de leur vulgarité et grouillaient telle la vermine qu'ils étaient.

Tout à son acrimonie, à son indignation, Adelin d'Estrevers ne remarqua pas la nervosité soudaine de sa monture, ses mouvements de crinière, son souffle heurté, ses oreilles rabattues vers l'arrière. Au contraire, sentant que l'animal ralentissait, il le pressa de coups de talons hargneux.

Le cheval déboucha après un tournant du chemin de terre qui traversait le bois de Malétable. Dix toises* devant lui, en travers de la voie, se dressait un étalon noir de nuit, très haut de garrot. Le bai hennit, donnant du col. Estrevers comprit enfin l'appréhension de sa monture.



Hardouin cadet-Venelle flatta Fringant, murmurant d'une voix apaisante à son oreille :

— Tout doux, compagnon. Nous demeurons là, en tranquillité.

Adelin d'Estrevers, encore davantage exaspéré par la présence du cavalier, tira brutalement sur les rênes, pour contrôler son cheval, ajoutant à sa nervosité. L'animal tenta de reculer, puis partit au trot et pila, ne sachant quelle

1. En référence à la rigole centrale des rues par laquelle s'écoulaient les déjections. D'enfants des rues, le terme désigna ensuite ceux auxquels on donnait la pièce pour porter des missives.

attitude adopter face à cet autre mâle entier, qui ne bougeait pas.

Plus loin, Fringant tourna la tête vers lui, rasséréiné par la pression amicale mais ferme des mollets de son cavalier contre ses flancs, par sa main gantée qui caressait son épaule. Hardouin n'éprouvait aucune crainte, l'étalon le sentait.

En dépit de l'allure saccadée et incertaine de son bai, Adelin d'Estrevers se rapprocha et cria :

— Holà, l'homme ! Écarte-toi de mon chemin, à l'instant.

Hardouin lui jeta un regard amusé, sans daigner répondre, ni réagir.

L'espace d'un instant, le grand bailli d'épée songea qu'il avait déjà rencontré ces yeux gris pâle, déroutants. Pourtant, il ne connaissait pas cet homme, qui paraissait très grand, d'une belle minceur musclée. Il remarqua les cheveux très bruns, mi-longs et ondulés. Le vif agacement qu'il ressentait l'empêcha de fouiller plus avant ses souvenirs, d'autant que son cheval, de plus en plus inquiet, menaçait de s'emballer.

— Ôte-toi de mon passage, te dis-je ! C'est un ordre ! Sais-tu qui je suis ?

— Certes, car je m'en voudrais d'une bévue. Adelin d'Estrevers, n'est-ce pas ?

Un peu surpris, le bailli d'épée approuva avec arrogance :

— Si fait. Seigneur grand bailli d'épée ! Tu comprends donc que mieux vaut ne pas me chauffer la bile, pesta-t-il.

Hardouin se pencha à l'oreille de Fringant, murmurant à nouveau :

— Ne bouge pas, mon tout beau. Empêche ton congénère d'avancer.

D'un mouvement souple et puissant, il démontra et s'approcha de l'autre cavalier, un large sourire aux lèvres.

Le cheval bai donnait de la crinière, soufflant et piaffant d'incertitude.

Hardouin attrapa sa bride et tapa sèchement du plat de son autre main contre son poitrail, l'ordre claquant :

— En garde !

Un cri de guerre, de combat que l'animal reconnut. Un cri de massacre, de sang. Le cheval se cabra en hennissant d'affolement. Adelin d'Estrevers chut en poussant un juron sonore.

Un sifflet d'Hardouin indiqua à Fringant de libérer le chemin. L'imposant étalon noir trottina vers un talus herbeux. Le cheval bai fonça droit devant.

Hardouin s'approcha du grand bailli d'épée, humilié, furieux, qui tentait de se relever, empêtré dans son mantel¹ doublé de zibeline². Il lui évoquait un gros scarabée malhabile.

— Tu vas me le payer au centuple, feula Estrevers, rouge d'humiliation.

— J'en doute, murmura l'exécuteur des hautes œuvres. C'est toi qui vas nettoyer ton ardoise³, vil scélérat. Debout et en garde !

L'incompréhension se lut dans le regard bleu qui le fixait. Estrevers parvint à se redresser, essuyant dans un geste machinal son haut-de-chausses⁴ maculé de poussière grisâtre.

— Mais de quoi parles-tu l'homme ? Que veux-tu ?

1. Sorte de longue cape.

2. Les fourrures marquaient l'appartenance sociale. La zibeline, le lynx et le vair étaient réservés aux nobles. Les autres se contentaient du lapin ou du mouton, voire de la loutre pour les bourgeois.

3. En raison de la cherté du papier à l'époque, l'usage de l'ardoise et de la craie était répandu chez les commerçants, puisqu'on pouvait effacer les comptes.

4. Culotte ou pantalon court que commencent à porter les hommes fortunés à l'époque, retenant le plus souvent les bottes à l'aide de rubans.

— Ta vie, certes pas grand-chose. Inutile donc de s'appesantir là-dessus. En garde, intima à nouveau Hardouin, en tirant son épée du fourreau. Adelin d'Estrevers, je t'accuse d'avoir commandité les tourments, viols et meurtres de moult enfants. Je te condamne à mort. Monsieur Justice de Mortagne, moi-même, a la charge de t'ôter la vie. Je ne t'en demande point le pardon devant Dieu puisque tu n'es plus mon frère en Jésus-Christ. Tu as bafoué le Divin Agneau en expédiant à son Père treize de Ses innocentes créatures qu'Il ne réclamait pas.

Le grand bailli d'épée se souvint enfin de ce regard gris. Il se souvint également de la réputation d'excellence que s'était taillée le bourreau^{1*} dans son art de souffrances et de mort. Il déglutit avec peine, toute insolence disparue.

— Il s'agissait de politique ! tenta-t-il d'argumenter.

— Est-ce ainsi que l'on nomme des meurtres abjects dans ton monde ? ironisa Hardouin. Diantre ! Bah, je ne suis qu'un simple bourreau, trop obtus pour comprendre les finasseries des grands. En garde, coquin², vaurien. Ta mort ne sera pas douce.

— Je suis fort riche, proposa le grand bailli que l'affolement gagnait.

— Et moi, plus encore. Allons, l'homme, en garde te dis-je ! L'impatience me gagne. Es-tu bien lâche en plus du reste ? Puisque tu es condamné à mort, t'occire alors que tu refuses de te battre ne serait point déchoir.

D'un geste mal assuré, Adelin d'Estrevers tira son épée du fourreau et se défit de son mantel qui glissa au sol. En dépit du froid de cette matinée hivernale, il transpirait. Soudain, il s'élança, lame brandie. Hardouin esquiva d'un

1. Ou bourrel, de « bourrer » : maltraiter. A donné « bourrèlement » : souffrance torturante.

2. Homme bas, lâche, fourbe, paresseux. L'injure était très forte au Moyen Âge.

saut léger et se tourna, la pointe de son épée filant vers son adversaire. Le grand bailli d'épée hurla en palpant son visage. Une longue balafre avait tranché sa peau de la tempe à la ligne de son maxillaire. Interdit, il regarda le sang goutter rapidement, rougir le cendal¹ safran de son gipon².

— Une chair bien tendre que la joue, commenta cadet-Venelle d'un air détaché, se fendant à nouveau.

Sa lame transperça le genou gauche d'Estrevers, juste sous la rotule, lui arrachant un autre cri de douleur. Il se recula en claudiquant, abaissant sa lame.

— Dououreux, mais moins que cela, n'est-ce pas ? s'amusa Hardouin.

— Grâce, messire... j'implore grâce !

— Au nom de quoi, de qui ? s'étonna le bourreau. De Dieu que tu as bafoué ? Bouffon, en plus du reste !

En deux bonds, Hardouin fut sur lui et la pointe de la lame se ficha le long de son cou, évitant soigneusement les artères.

Adelin d'Estervers lâcha son épée et s'écroula assis, sanglotant, le sang ruisselant sur ses cuisses.

— Pitié... pitié... pour l'amour de...

— Tais-toi ! ordonna Hardouin cinglant. Tu n'as plus le droit de prononcer le nom divin et encore moins d'invoquer Son amour ! Paltoquet³, pleutre, lamentable immondice !

— Je... me repens, je me re... pens, je le jure... supplia Adelin d'Estervers, la voix hachée, en joignant les mains en prière.

— Qu'elle est plaisante, celle-là ! Sais-tu, au fond, ce qui nous sépare céans⁴, en cet instant ? Tu fais ce que tu peux et je fais ce que je dois.

1. Soie de belle qualité.

2. Sorte de pourpoint lacé sur le côté.

3. Homme sans valeur, vulgaire, ne méritant aucune considération.

4. Ici, dedans.

Hardouin rengaina son épée et tira sa dague effilée. Il passa derrière Estrevers et d'un geste brutal lui releva la tête vers le ciel. Un mouvement fluide, précis, circulaire. Le grand bailli d'épée gémit :

— Non... non...

— Chut, plus que quelques minutes. Vois ces enfants assassinés. Vois-les !

Le sang dévala de la plaie précise qui encerclait la gorge du grand bailli d'épée. Hardouin leva le visage et ferma les paupières, adressant une muette prière aux âmes des petits martyrisés.

Justice leur était rendue. Ils pouvaient enfin reposer.



Hardouin cadet-Venelle relâcha le front de l'homme lorsqu'il sentit son corps s'alourdir et partir vers l'avant.

Il le retourna, tira les bottes de feu le grand bailli d'épée, ses bagues, trancha les cordons de sa bourse de ceinture et récupéra son épée et son mantel doublé de zibeline. Il les jetterait en chemin pour le bonheur de celui qui trouverait cet inespéré butin.

Un sifflet doux et bas. Fringant trotta à sa rencontre.

Cadet-Venelle avait hâte de partir, de quitter cette forêt, d'oublier ce cadavre ensanglanté, non que sa vue le troublât le moins du monde. Le scélérat avait payé, alors que personne n'aurait eu le pouvoir, ou l'envie, de l'incriminer.

Toutefois, Hardouin ne rêvait que d'une chose, penser encore et toujours à l'in vraisemblable revenue de Marie de Salvin.



N° d'édition : L.01ELIN000231.N001
Dépôt légal : mai 2012